

# Collectif d'associations et d'habitants du Val de Seine

Actions Environnement Boulogne Billancourt ♦ ACTEVI ♦ Avenir Forestois à Meudon ♦ Association pour la protection de l'environnement durable à Sèvres ♦ Association des usagers des transports ♦ Les Citoyens prennent leur place ♦ Comité de défense du Quartier Rodin ♦ Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon ♦ Défense du Quartier Galon-Croix du Val ♦ Intégrer Billancourt ♦ Issy l'Écologie ♦ Le Parc du Val ♦ Meudon Val de Seine ♦ Riverains du quartier Rodin ♦ Sèvres l'écologie ♦ Val de Seine Vert ♦ Vivre à Meudon ♦

avec le soutien de : Environnement 92, Fédération Nationale des Usagers des Transports, Ile de France Environnement et de France Nature Environnement

## Concertation préalable Vallée Rive Gauche

Les associations vous invitent à une

Réunion le 26 Novembre 2008 de 20 h à 22 h  
à MEUDON

Salle des Tybilles

(derrière l'église de Bellevue, 36 bis av. Gal Galliéni, parking coté route des Gardes)

### Une communication trompeuse du Conseil général

#### 1. Les usagers de la RD7

##### **La communication du Conseil général :**

*Les usagers de la route seraient des habitants des Hauts de Seine (trafic local)*

*Les projections du département pour l'année 2020 prévoient une augmentation de 25 % du trafic par rapport à 2008.*

##### **La réalité :**

L'étude COSITREX effectuée pendant 48 h pour la Ville d'Issy les Moulineaux en 2003 montre l'inverse sur le quai Roosevelt : 70 % des usagers sont extérieurs au département et 30 % sont des locaux. Les représentants du Conseil général lors de la séance publique du 6 octobre 2008 ont reconnu que l'élargissement de la RD 7 était utile pour le délestage de l'A86, de l'A13 et de la N118 (110 000 véhicules/j). Il ne s'agit pas de trafic local.

Le nombre de véhicules fréquentant la RD 7 ne cesse de baisser depuis 1999 (comptage DDE) : moins 16 % dans les 4 dernières années sur le tronçon de Meudon.

#### 2. Les temps de parcours

##### **La communication du Conseil général :**

*Les usagers de la future 4 voies mettraient 10 minutes pour aller du pont de Sèvres au périphérique le matin.*

##### **La réalité :**

Les rédacteurs oublient les 15 feux tricolores prévus sur les 4200 mètres du parcours avec 4 carrefours importants, rue de Vaugirard à Meudon, place de la résistance, pont d'Issy et arrivée au Périphérique. Même avec le système de synchronisation des feux « SITER » un parcours de 4200 mètres en 10 minutes n'est possible que si la circulation est quasi nulle.

### 3. Emprise de la RD 7

<b>La communication du Conseil général :</b>	<b>La réalité :</b>
<i>La route s'étendra sur 6 hectares de terrain (soit 15 mètres de large sur les 4200 m du parcours).</i>	Les rédacteurs mélangent route et berges...la 4 voies = 2 trottoirs (3,2 m), une bande de stationnement coté urbain (2,5 m), 4 bandes de circulation routière (12 m minimum), une piste cyclable de 4 m coté Seine et des îlots de séparation au niveau des carrefours de 2 m de large, au total <b>entre 22 et 24 m de large.</b>
<i>Les espaces verts aménagés prendront 14 hectares en berges de Seine.</i>	<b>Les espaces verts aménagés auront en fait une surface de 6 hectares soit 2,3 fois moins que le chiffre annoncé.</b>

### 4. Bétonnage des berges

<b>La communication du Conseil général :</b>	<b>La réalité :</b>
<i>Le Schéma d'aménagement et de gestion durables de la Seine et de ses berges vise à "rendre la Seine aux habitants". « Le fleuve constitue /.../ un milieu naturel et un enjeu majeur d'environnement, un élément important du cadre de vie des altoiséquanais et le terrain d'expression d'une forte demande sociale d'accès à la nature dans des secteurs du département souvent moins favorisés en matière d'espaces verts ».</i>	Implanter une quatre voies en bord de Seine couperait radicalement la Seine des villes et de leurs habitants.  Qui aura envie de promener ses enfants sur des berges envahies par le trafic et le bruit d'une quatre voies ?  Loin de répondre à une demande d'accès à la nature, <b>le projet prévoit actuellement griser les espaces verts en les bétonnant.</b>

### 5 La liberté des déplacements

<b>La communication du Conseil général :</b>	<b>La réalité :</b>
<i>La 4 voies permettrait aux usagers d'utiliser leurs voitures pour se rendre à leur travail ou à leur domicile. Les Transports en commun seront développés.</i>	4 millions de véhicules traversent le 92 chaque jour. Est-il besoin d'en ajouter 20 à 40 000 de plus ? Les transports en commun comme le tramway T2 (50 000 voyageurs/j) sont capables d'absorber les besoins de dessertes des futurs habitants et salariés de la rive gauche et de passer à 100 000 voyageurs/j (source RATP). Le plan de déplacement urbain dans le 92 a pris 5 ans de retard faute d'un accord avec la Région (STIF).

### 6 Plan Climat territorial

<b>La communication du Conseil général :</b>	<b>La réalité :</b>
<i>Le département des Hauts de Seine a voté en 2006 un plan prévoyant la réduction des gaz à effet de serre et des économies fortes d'énergie.</i>	La construction d'une quatre voies supplémentaire transgresserait ce plan. La liberté de circuler n'empêche pas de protéger l'avenir de nos enfants.

**Les associations soutiennent la variante 3, soit une 2 fois 1,5 voies (1 file de circulation et une bande cyclable) par sens de circulation avec carrefours giratoires et des passages piétons protégés soit par des plateaux traversant soit par des feux tricolores à commande manuelle par les piétons (pas d'onde verte par le système SITER) soit une largeur totale 20 % plus faible que la 4 voies.** Sans manger les berges, elle fluidifiera la circulation comme le fait déjà le giratoire du carrefour de Vaugirard.

**Isséens, Meudonnais, Sèvriens, nous sommes consultés sur cet aménagement des bords de Seine. Soyons très nombreux à nous exprimer sur le site du Conseil général et dans les registres mis à disposition en mairie. Prononçons nous pour la variante 3 qui concilie circulation, apaisement et protection des berges.**

**La voie Georges Pompidou a ouvert Paris aux voitures mais coupé les parisiens de leur fleuve. Ne commettons pas la même erreur.**

Merci de ne pas jeter ce document sur la voie publique